

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence Sciences de l'éducation

- Université de Nantes

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Lettres, langues, sciences humaines et sociales

Établissement déposant : Université de Nantes

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La formation de licence en *Sciences de l'éducation* dispensée par l'Université de Nantes a ceci de particulier qu'elle se développe de l'aval vers l'amont, de la troisième année (L3) (1995) vers la première année (L1) (2014) en offrant des modules au sein d'autres formations essentiellement, mais pas exclusivement, en humanités. En effet, cette formation s'appuie sur un recrutement pluridisciplinaire (histoire, géographie, langues, lettres, philosophie, psychologie, sociologie, ou sciences et techniques des activités physiques et sportives) et inter-régional (Grand-Ouest). Elle se donne comme objectif l'acquisition de compétences et de savoirs factuels et méthodologiques pluridisciplinaires, essentiellement en sciences humaines et sociales, sur les connaissances fondamentales liées aux systèmes éducatifs et de formation tant en France qu'à l'étranger.

L'enseignement est assuré par une équipe pluridisciplinaire formée d'enseignants-chercheurs et de professionnels qui assurent une diversité d'approches méthodologiques et formelles qui doit permettre à travers des enseignements classiques et théoriques, des travaux en groupes, des dossiers, des stages et une préprofessionnalisation une connaissance théorique et professionnelle des métiers de l'éducation, de la formation et de l'encadrement ou de l'accompagnement pédagogique dans des structures d'accueil variées à destination de publics enfant, adolescent ou adulte, insérés dans les cadres scolaires et professionnels ou non. La préprofessionnalisation est un enjeu qui est au cœur de la construction pédagogique en lien avec des partenaires pédagogiques (établissements d'enseignement, Rectorat, École supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE) et des institutions de formation en lien avec l'Association de Formation Professionnelle de l'Industrie ou le Pont supérieur (artistique), d'insertion, les organismes de formation des établissements de santé (Institut de Formation aux Soins Infirmiers) ou du travail social (Association Régionale des Instituts de Formation en Travail Social -ARIFTS Pays de la Loire).

Synthèse de l'évaluation

Adossés au Centre de Recherches en Education de Nantes (CREN équipe d'accueil 2661) lui-même rattaché à l'École doctorale « Cognition, Education, Interactions » (CEI) de l'Université de Nantes, les enseignants-chercheurs et chercheurs associés trouvent dans ce cadre scientifique l'élément de cohésion et de cohérence tant scientifique que pédagogique. En effet, dans une équipe pluridisciplinaire, qui regroupe une soixantaine de chercheurs titulaires, qui se concentre sur les recherches en sciences de l'éducation et de la formation initiale ou continue, les recherches qui portent sur l'analyse de l'activité professionnelle dans les métiers de l'éducation et de la formation, l'usage des outils numériques, les effets des politiques éducatives et des dispositifs pédagogiques sur le travail des acteurs de l'éducation et de la formation, les relations entre apprentissages et savoirs familiaux et apprentissages et savoirs scolaires, la qualité de vie à l'école, et l'éthique professionnelle orientent la construction pédagogique de la licence avec des méthodologies s'appuyant notamment sur des recherches documentaires et des enquêtes de terrain exploratoires.

Sur ce socle scientifique vient s'appuyer une politique pédagogique qui associe l'équipe d'enseignants et les acteurs de la formation à l'échelle locale, régionale et inter-régionale, ce qui permet à cette licence *Sciences de l'éducation* d'être particulièrement insérée dans les domaines de la formation pour enfants, adolescents et adultes. Des stages d'observation ou de pratique en établissement scolaire, en centres de formation, sur les lieux du travail social, dans les services éducatifs des collectivités territoriales, dans le secteur médico-éducatif ou au sein des associations culturelles et d'éducation populaire sont proposés mais ne sont pas obligatoires, ce qui traduit sans doute une difficulté à trouver une place, un encadrant et un lieu pour chaque étudiant. Sur ce point, le recrutement pluridisciplinaire et inter-régional peut peser sur les effectifs globaux étudiants, en croissance constante (202 étudiants en L3 en 2014-2015) et sur la capacité du monde socio-culturel et éducatif à accompagner les stagiaires (26 stagiaires en L3 en 2014-2015) mais aussi à absorber les diplômés.

Globalement, cette licence possède un fort caractère pluridisciplinaire et un bon rayonnement inter-régional. Cependant, il faudra veiller à une plus grande cohérence de la formation en la resserrant sans doute plus sur des spécialités professionnelles ou du moins à renforcer véritablement des parcours de préprofessionnalisation qui orientent les étudiants vers des filières professionnelles mieux définies. En effet, le découpage actuel entre une orientation recherche à partir de la L3 et une orientation plus professionnelle vers les métiers de la formation et de l'encadrement pédagogique des publics jeunes et adultes est sans doute encore imprécis et mériterait une réflexion sur les filières de formations en lien avec les milieux professionnels. Cette perspective est tout à fait souhaitable et est déjà en partie assumée et assurée par la licence *Sciences de l'éducation* de l'Université de Nantes. Toutefois, cette pluridisciplinarité est aussi conditionnée par la structure même de la licence qui ne fonctionne en tant que telle qu'en troisième année. Les deux premières années sont construites à partir d'une offre de modules pédagogiques en première et deuxième années des disciplines partenaires. Le projet d'une licence complète autonome renforcera la cohésion pédagogique et l'offre de formation qui risque d'atténuer les apports pluridisciplinaires liés actuellement à l'obligation de construire une licence ouverte et négociée avec d'autres disciplines.

Points forts :

- Formation qui met l'accent sur la pluridisciplinarité.
- Bonne insertion régionale appuyée sur des partenariats variés.
- Bonne attractivité de la formation.

Points faibles :

- Une structuration en cours qui nuit à la lisibilité actuelle de la mention.
- Enseignement insuffisant des langues.
- Aucun dispositif en faveur de l'accueil des étudiants handicapés.

Recommandations et conclusions :

Il est indispensable de préserver le caractère pluridisciplinaire de la formation et de son recrutement. En effet, la possibilité, heureuse par ailleurs, de créer une licence *Sciences de l'éducation* dès la première année ne doit pas altérer le caractère pluridisciplinaire de la construction, de la formation pédagogique, de la transmission des savoirs et des savoir-faire. Ce qui serait très dangereux serait de réduire la formation à une licence qui serait assurée exclusivement par des spécialistes en Sciences de l'éducation, car nous aurions alors un métadiscours se coupant des apports disciplinaires qui fondent les sciences de l'éducation.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>Ouverte depuis 1995 en L3 et depuis 2014 sous sa forme actuelle, en s'appuyant sur un recrutement inter-régional et une équipe de recherche dédiée (Centre de recherche en éducation de Nantes : 60 chercheurs titulaires et plus de 40 associés, ainsi qu'une centaine de doctorants), la licence <i>Sciences de l'éducation</i> répond aux besoins en formation des enseignants, animateurs, formateurs et travailleurs sociaux.</p> <p>La formation se fixe pour objectifs la maîtrise des connaissances fondamentales sur les systèmes éducatifs et de formation en France et à l'étranger ; une approche pluridisciplinaire sur les questions d'éducation ou de formation ; la capacité à établir un diagnostic d'une situation dans un contexte donné ; la capacité à être en mesure d'analyser les pratiques de formation et les situations éducatives ; la capacité à concevoir une intervention adaptée aux enjeux et contextes des « apprenants » en utilisant des outils méthodologiques issus des différentes disciplines de Sciences humaines et sociales (SHS) en les adaptant aux recherches sur les questions d'éducation et en évaluant les effets d'une action ou d'un dispositif.</p>
---	---

	<p>L'offre de formation pluridisciplinaire permet une préprofessionnalisation aux métiers de l'éducation, de l'animation, de l'encadrement éducatif et de la formation ; une initiation à la recherche en sciences de l'éducation.</p> <p>Les objectifs (maîtrise des savoirs théoriques, capacité d'analyse des pratiques et situations, construction de compétences) sont explicités pour chaque enseignement.</p> <p>Depuis 2014, des enseignements de découverte en Sciences de l'éducation sont proposés en première et deuxième années dans plusieurs licences. En L1, deux enseignements de découverte (« Histoire des idées pédagogiques » (24h de cours magistraux, CM) et « structure et fonctionnement des systèmes éducatifs (24h CM)) sont proposés en Histoire, en Histoire de l'Art et Archéologie, en Lettres, en Langages et en Psychologie. En deuxième année de licence (L2), quatre enseignements de découverte (« Approches didactiques » (20h de travaux dirigés, TD) ; « Pédagogie et dispositifs innovants » (20h TD) ; « Education comparée » (20h TD) ; « Découverte des métiers de la formation et de l'éducation » (20h TD) sont proposés. En licence 3, l'offre de formation s'organise d'une part à partir d'un tronc commun composé de six unités d'enseignement (UE) fondamental. D'autre part, la licence propose un choix entre deux parcours de préprofessionnalisation, selon le projet d'études et professionnel de l'étudiant. Langue pour les étudiants dépourvus de certification et méthodologie de l'usage des outils numériques et de préparation au C2i (certificat informatique et internet) niveau 1 sont des enseignements facultatifs.</p> <p>Le tronc commun est de 360 heures étudiant, le parcours A « Métiers de l'enseignement et de l'accompagnement scolaire dispense 112 heures et le parcours B « Métiers de la formation et de l'encadrement socioéducatif » 100 heures. Le total en présentiel est donc de 472 heures (parcours A) ou de 460 heures (parcours B) auxquels il faut ajouter 72 heures d'enseignements optionnels.</p> <p>Les deux parcours sont pré-professionnalisant. Le parcours A « Métiers de l'enseignement et de l'accompagnement scolaire » prépare notamment au master « recherche » (M2) de la spécialité <i>métiers, pratiques et recherche en éducation et formation</i> ou à la spécialité MEEF (Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation) « enseignement du premier degré ». Le parcours B « Métiers de la formation et de l'encadrement socioéducatif » prépare au master de <i>Sciences de l'éducation</i> avec le parcours <i>Formation de formateurs par l'analyse des situations de travail</i> (FFAST). Ce parcours permet aussi de préparer la spécialité <i>Encadrement éducatif</i>.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>La licence <i>Sciences de l'éducation</i>, positionnée dans le pôle Lettres, Langues et Sciences Humaines est rattachée à l'Unité de formation et de recherche (UFR) Lettres et Langages. Cette licence est alimentée en L3 par des étudiants ayant validé une L2 dans l'une formation de ce pôle : histoire, géographie, langues, lettres, philosophie, psychologie, sociologie, ou sciences et techniques des activités physiques et sportives. On trouve aussi des personnes en reprise d'études, en reconversion professionnelle et des étudiants possédant un BTS (brevet de technicien supérieur) ou un DUT (diplôme universitaire de technologie), carrières sociales par exemple.</p> <p>La plupart des enseignants-chercheurs de la licence effectuent tout ou partie de leur recherche au sein du Centre de Recherches en Education de Nantes (CREN EA 2661) rattachée à l'Ecole doctorale « Cognition, Education, Interactions » de l'Université de Nantes.</p> <p>La licence bénéficie du soutien pédagogique et méthodologique et de lieux de stages d'organismes ou d'associations investis dans l'insertion, la formation et l'enseignement, l'animation (Pôle d'Enseignement Supérieur Spectacle vivant Bretagne Pays de la Loire (Pont Supérieur) ou la santé.</p> <p>La licence <i>Sciences de l'éducation</i> est la seule offre de formation de niveau équivalent dans les universités publiques de la région. A l'échelle interrégionale, l'université Rennes 2 propose également une licence <i>Sciences de l'éducation</i>.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>La licence est portée par une équipe composée d'un Professeur des Universités (PU) et trois Maîtres de conférences (MCF), qui se répartissent les postes de responsable des relations internationales, responsable du département, président du jury de la commission pédagogique de validation des acquis, responsable des enseignements numériques et de la préparation au C2I, et d'un professeur certifié. L'équipe pédagogique</p>

	<p>(enseignants et représentants étudiants) est réunie une fois par mois en assemblée générale.</p> <p>Si l'essentiel de la formation, de la responsabilité et de la coordination pédagogique est assuré par les enseignants-chercheurs (deux PU, un MCF HDR - habilité à diriger des recherches, huit MCF), des enseignants avec statuts du secondaire (un professeur agrégé (PRAG), un professeur certifié (PRCE)) des doctorants (trois et un docteur), un ingénieur de recherche, des formateurs de l'ESPE, des enseignants du secondaire (un professeur de écoles (PE), quatre PRCE) et à des professionnels (cadres de la santé, de la formation professionnelle, formateurs de l'enseignement artistique...).</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>Les effectifs sont en hausse constante sur la période 2011-2014 avec une forte croissance entre 2013 et 2015, les effectifs passant de 138 (154 en 2010-2011) à 202 inscrits en L3.</p> <p>Le taux de réussite des admis par rapport aux inscrits est en augmentation, passant de 70,8 % en 2010-2011 à 86,1 % en 2013-2014.</p> <p>L'université n'a pas organisé d'enquêtes sur les poursuites d'études et l'insertion professionnelle. Le Département de Sciences de l'éducation a réalisé un suivi des 119 diplômés de 2014 et a pu vérifier la situation de 87 personnes soit 73,1 % des diplômés dont 81 inscrits en master (dont 57 en MEEF Enseignement Premier degré, EPD), 11 en master <i>Sciences de l'éducation et de la formation</i>, 10 en MEEF <i>Conseiller principal d'éducation</i>, CPE, deux sont inscrits dans une école paramédical ou du travail social et trois dans une autre mention de master. Quatre diplômés ont un emploi à la sortie de la licence.</p>

<p>Place de la recherche</p>	<p>La licence bénéficie de la recherche produite par les enseignants-chercheurs, les doctorants et les chercheurs associés appartenant au Centre de recherche en éducation de Nantes (EA 2661, CREN) qui est une équipe pluridisciplinaire de 61 enseignants-chercheurs titulaires qui se concentre sur les recherches en sciences de l'éducation et de la formation initiale ou continue. Les thèmes scientifiques qui portent sur l'analyse de l'activité professionnelle dans les métiers de l'éducation et de la formation, l'usage des outils numériques, les effets des politiques éducatives et des dispositifs pédagogiques sur le travail des acteurs de l'éducation et de la formation, les relations entre apprentissages et savoirs familiaux et apprentissages et savoirs scolaires, la qualité de vie à l'école, et l'éthique professionnelle orientent la construction pédagogique de la licence avec des méthodologies s'appuyant notamment sur des recherches documentaires et des enquêtes de terrain exploratoires.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>L'équipe pédagogique de la licence <i>Sciences de l'éducation</i> revendique une expertise scientifique dans le domaine de la professionnalisation en tant que processus progressif de construction de la professionnalité (ensemble des compétences, savoirs scientifiques et techniques, valeurs, principes, artefacts... constitutifs de la profession) en formation initiale ou continue, et en tant que processus de construction légitime sur la longue durée.</p> <p>Il s'agit de permettre aux étudiants de se constituer une base théorique et méthodologique ainsi qu'une culture générale relative aux enjeux dans le cadre d'une préprofessionnalisation en licence en lien avec des partenaires pédagogiques (établissements d'enseignement, Rectorat, ESPE) et des institutions de formation en lien avec l'Association de Formation Professionnelle de l'Industrie ou le Pont supérieur (artistique), d'insertion, les organismes de formation des établissements de santé (Institut de Formation aux Soins Infirmiers) ou du travail social (Association Régionale des Instituts de Formation en Travail Social -ARIFTS Pays de la Loire). Ces conventions, des formations mutualisés, des projets pédagogiques conjoints sont la matrice de la formation. Un projet de co-diplôme est en cours de la constitution d'un parcours pré-professionnalisant « enseignement danse » qui permettrait aux étudiants de valider (en même temps que leur première année préparatoire suivie de leurs deux années de Diplôme d'Etat), une licence de <i>Sciences de l'éducation</i>, en suivant un ensemble d'enseignement spécialisé.</p>

<p>Place des projets et stages</p>	<p>Des parcours de préprofessionnalisation ont été mis en place en L3. Les étudiants peuvent notamment changer de parcours entre les deux semestres. Une information sur les poursuites d'études est assurée deux fois par an, à l'automne et au printemps, par la Cellule locale d'insertion professionnelle (CLIP) du Pôle Lettres et Sciences humaines qui associe des étudiants de master dans le cadre de leur projet professionnel.</p> <p>Une grande partie des étudiants choisit le master <i>MEEF</i> et 14 en 2013-2014, puis 26 en 2014-2015 ont eu accès à un emploi avenir professeur (EAP).</p> <p>Bien que conseillés, les stages d'observation ou de pratique (en établissement scolaire, les centres de formation, les lieux du travail social, les services éducatifs des collectivités territoriales, le secteur médico-éducatif, les associations culturelles et d'éducation populaire) ne sont pas obligatoires et n'entrent pas dans la validation de la licence. 36 étudiants ont réalisé un stage en 2012-2013 et 23 en 2013-2014 (85 % dans l'enseignement, les associations et les collectivités territoriales, ainsi que 15 % dans le secteur médico-éducatif). Une séquence d'observation (convention de stage) d'une demi-journée est dédiée aux usages du numérique dans l'enseignement élémentaire.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>Le Département Sciences de l'éducation a signé des accords ERASMUS avec six pays et huit universités (université de Séville, université Panepistimio Kritis (Rethymno), université Eötvös Loránd (Budapest), université de Sienne (Arezzo), université du Salento (Lecce), université de Cracovie, université de Worclaw, université Charles (Prague)) qui permettent aux étudiants de suivre un ou deux semestres de licence 3 dans une université européenne. Les étudiants ont également la possibilité de partir dans le cadre d'ERASMUS Mundus et du CREPUQ (Conférence des Recteurs et des Principaux des Universités du Québec). Il semble toutefois, que les étudiants ne partent vraiment qu'en master 1 et non en L3 (« La licence 3 est donc plutôt consacrée à élaborer un projet de mobilité sortante à réaliser en master 1 (en 2011-2012, une mobilité à Prague, une à Séville, en 2012-2013, trois mobilités à Prague, en 2013-2014, une à Prague, en 2014-2015, deux à Budapest). »)</p> <p>Toutefois, des étudiants de L3 ont pu partir en séjour ERASMUS (un à Prague en 2013-2014 et un à Séville en 2014-2015).</p> <p>Des étudiants en mobilité entrante viennent suivre les cours de L3 (trois étudiants de l'université de Séville, deux étudiants de l'université Panepistimio Kritis, un étudiant de l'université Charles, un étudiant de l'université du Salento et un étudiant de l'université de Cracovie) depuis la rentrée 2011.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Puisque le recrutement est pluridisciplinaire et n'intervient qu'en L3, des modalités d'enseignement sont mises en œuvre pour favoriser les « solidarités intra- et inter-disciplinaires » et les échanges entre étudiants de formation initiale et de formation continue. Le vivier de recrutement est largement constitué par les étudiants de L2 de SHS (sociologie, psychologie, histoire, philosophie) mais aussi de lettres et de langues et de sciences. En 2013-2014, 60 étudiants étaient issus d'une licence 2 de l'Université de Nantes ; 55 n'y ont jamais suivi de L2 ; trois sont titulaires d'un DUT (diplôme universitaire de technologie) ; 15 ne sont pas issus de l'Université de Nantes. Les titulaires du Diplôme d'Etat d'infirmier ont un accès de droit.</p> <p>Il y a une procédure de validation d'acquis (VA) qui permet l'intégration de titulaires de diplômes intégrant des enseignements dans le domaine de l'éducation et de la formation, ou à des personnes pouvant faire la preuve d'une expérience conséquente dans le domaine de l'éducation et de la formation.</p> <p>Le site du Département, la participation à des salons d'orientation, les journées Portes Ouvertes de l'Université, les réunions favorisent la publicité sur l'offre de Formation et les débouchés professionnels. Ces manifestations sont accompagnées ou déployées en collaboration avec la Cellule locale d'insertion professionnelle (CLIP) du Pôle Lettres et Sciences humaines.</p>

<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>La licence <i>Sciences de l'éducation</i> est proposée uniquement en présentiel avec possibilité d'accès par VA et formation continue (six sur 135 en 2013-2014). « La procédure de Validation d'Acquis de l'Expérience (VAE) du département est intégrée au dispositif d'accompagnement des candidats mis en place par l'Université de Nantes qui s'est dotée d'un département VAE qui propose un accompagnement collectif et individuel, lié à un accompagnateur du département VAE, sur la partie méthodologique et structurelle du dossier, auquel un accompagnateur référent du diplôme, issu du Département de sciences de l'éducation, sur le volet expertise du contenu. »</p> <p>L'essentiel des enseignements est assuré sous la forme de TD avec des situations-problèmes et professionnelles simulées, d'analyse de pratiques de l'activité (données vidéo ou d'observation de situations).</p> <p>Les ressources numériques d'enseignement mises à disposition sont accessibles en ligne via la plateforme Madoc. Le rapport évoque également, sans précisions, de possibles accès à d'autres plateformes éducatives. Les étudiants ont une formation informatique préparant au C2i et à l'utilisation de logiciels de traitement de données. Un enseignement de 20h TD et un stage d'observation permettent l'approche des outils numériques dans les situations éducatives et formatives. Des étudiants participent à l'animation du site numérique de l'université.</p> <p>Des enseignements optionnels aux semestres 5 et 6 permettent la préparation de la certification en langue.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Le jury de licence est composé du président de jury (responsable pédagogique de la licence), d'un vice-président et de trois membres (maîtres de conférences et professeurs des universités) qui délibère et arrête les notes des étudiants pour chaque session en appliquant les règles de compensation en vigueur et attribue des « points de jury » pour l'obtention de la moyenne générale ou d'une mention.</p> <p>Les ECTS (crédits européens) sont affectés aux UE et non aux EC (éléments constitutifs).</p> <p>Les ECTS acquis dans le cadre d'une mobilité sortante sont intégrés dans la licence.</p> <p>Pour obtenir la licence, l'étudiant doit avoir validé indépendamment les trois niveaux de la licence : L1, L2 et L3. Le jury délivre les mentions suivantes : attribution de la mention « assez bien » si la moyenne est égale ou supérieure à 12/20 ; attribution de la mention « bien » si la moyenne est égale ou supérieure à 14/20 ; attribution de la mention « très bien » si la moyenne est égale ou supérieure à 16/20. Dans le cadre d'une mobilité sortante, le semestre est intégré dans la licence. Le rapport entre contrôle continu et examen terminal n'est pas mentionné.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Le suivi de l'acquisition des compétences disciplinaires (épreuves théoriques) est assuré par l'évaluation des productions des étudiants sur le traitement de faits éducatifs et d'actions de formations. L'acquisition des compétences est également suivie lors des enseignements méthodologiques (questionnaires, guides d'entretien) qui permettent l'assimilation de compétences préprofessionnelles (travail collaboratif, prise d'initiatives, identification des champs professionnels...). Les enseignements théoriques, pré-professionnalisant et méthodologiques conduisent à l'acquisition de compétences transversales (analyse de données, construction d'une argumentation, recherche de ressources scientifiques, maîtrise des outils numériques dédiés, capacité à s'exprimer dans une langue vivante).</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Comme il n'y a pas d'enquête systématique de suivi des diplômés de licence à l'Université de Nantes, le Département de Sciences de l'éducation a effectué une enquête auprès des 119 diplômés de 2014. 87 personnes (représentant 73,1 % des diplômés). En mars 2015, quatre ont un emploi, deux poursuivent des études dans une école du paramédical et du travail social, 81 sont inscrits en master dont 57 en <i>MEEF EPD</i>, 11 en <i>Sciences de l'éducation et de la formation</i>, 10 en <i>MEEF CPE</i> et trois dans une autre mention de master.</p>

<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>L'autoévaluation des enseignements est d'abord interne au Département de Sciences de l'éducation au sein de l'assemblée générale du département (enseignants et représentants étudiants) qui se réunit neuf fois par an. Puis, l'autoévaluation est organisée par le conseil de perfectionnement de licence de l'UFR Lettres et langages qui regroupe six départements (directeurs de départements, responsables pédagogiques de licence, délégués étudiants (un par département), et onze personnalités extérieures dont la qualité n'est pas mentionnée). Il est présidé par une personnalité extérieure, se réunit au moins une fois par année universitaire, rédige un rapport présenté au conseil d'UFR et le transmet à la Présidence de l'Université pour présentation à la Commission Formation et Vie Universitaire (CFVU). « Le rapport doit préciser les points forts de la formation, les points à améliorer et les perspectives d'évolution, ainsi que les actions envisagées » précise le porteur de projet. Cette instance n'a pas encore été réunie au moment de la restitution du rapport d'activités de la formation, car le dispositif est en cours de constitution.</p>
---	--

Observations de l'établissement



UNIVERSITÉ DE NANTES

Nantes, le 30 mai 2016

Haut Conseil de l'Evaluation de la
Recherche et de l'Enseignement Supérieur

Suivi par : Soizic GOURDEN
Direction des Etudes et de la Vie Universitaire
Soizic.gourden@univ-nantes.fr
+33 (0) 240998407

Objet: Retour sur le rapport d'évaluation de la Licence : sciences de l'éducation

L'université de Nantes remercie l'HCERES et l'ensemble des évaluateurs pour le travail qu'ils ont réalisé. Les remarques et recommandations seront d'une aide précieuse dans le cadre de la mise en œuvre de la future offre de formation de l'Université de Nantes.

Vous trouverez ci-après les réponses des responsables de formations ou de composante aux interrogations formulées dans les rapports et les commentaires sur les recommandations communiquées.

En vous remerciant pour l'attention que vous porterez à ces retours, je vous prie de croire en l'assurance de ma considération la meilleure.

Pour le Président et par délégation,

Le Vice-Président Formation et Vie
Universitaire

Dominique AVERTY



UNIVERSITÉ DE NANTES

Éléments de réponse aux rapports d'évaluation de l'HCERES

Identification de la formation :

Champ de formation	Lettres, langues, sciences humaines et sociales
Type (Licence, LP, Master)	Licence
Intitulé du diplôme	Licence Sciences de l'éducation
Responsable de la formation	François Burban

Observations :

Sur le point relatif aux « recommandations et conclusions » (page 3) :

Le rapport d'évaluation mentionne la création d'une Licence « dès la première année ». Dans le cadre de la future offre de formation, l'Université de Nantes a décidé de mettre en œuvre une spécialisation progressive des étudiants. Des enseignements de sciences de l'éducation seront présents en Licence 1 (portail) ainsi qu'en Licence 2 (enseignements mutualisés). Les apports des autres disciplines SHS sont donc présents dans le projet de la future maquette. Par ailleurs, les enseignants du département des sciences de l'éducation sont formés pour partie dans des champs disciplinaires spécifiques (psychologie, philosophie, sociologie, histoire....) et sont la plupart qualifiés dans deux sections CNU (Sciences de l'éducation et, Psychologie, Philosophie ou Sociologie). La remarque conclusive de ce paragraphe mentionnant la crainte d'un « méta discours se coupant des accords disciplinaires qui fondent les sciences de l'éducation » nous paraissent ainsi non fondées.

Sur le point « Aucun dispositif en faveur de l'accueil des étudiants handicapés » :

Il existe des dispositifs qui relèvent des services communs de l'Université de Nantes : adaptation pour les épreuves, aménagement des locaux (accessibilité), matériels spécifiques.

Sur le point « Une structuration en cours qui nuit à la lisibilité actuelle de la mention » :

La structuration expérimentée à partir de 2012 sera stabilisée lors du prochain contrat quinquennal.